

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

MÉDAILLE
DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

LE 25 avril 1960
2, AVENUE RUYSDAËL - PARIS (VIII^e)
TÉL. : CARNOT 97-47

N° 1680 / 7. R.

Le Secrétaire de la Commission de la
Médaille de la Résistance Française,

à

M.adame CLAEYSEN Denise

P A R I S

M.adame

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le
diplôme du décret conférant la Médaille de la Résistance
Française à titre posthume à Monsieur CLAEYSEN Louis

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en
accuser réception, en franchise postale, à l'adresse indi-
quée ci-dessus.

Croyez, M adame

, à mes sentiments distingués.

P. O. Kuntz



MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE



PAR DÉCRET DU 2 avril 1959

*Vu l'ordonnance N° 42, du 9 Février 1943, du Général de Gaulle, Chef de la France Combattante,
Président du Comité national français, instituant une Médaille de la Résistance française ;
Vu l'ordonnance du 7 Janvier 1944, relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance française ;
Vu la loi N° 48-1251 du 6 Août 1948,*

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE A ÉTÉ DÉCERNÉE A TITRE POST

à Monsieur *Claeysen Louis*

Vu, vérifié, scellé et enregistré N° 13.229 ~ C.L.

Le Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération,

Le Secrétaire
de la Commission Nationale
de la Médaille de la Résistance française

Fait à Paris, le 28 Août



EXTRAIT

du DÉCRET en date du 2 avril 1959

publié au J. O. du 8 avril 1959

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE.

ARTICLE 1^{er} - Sont décorés de la Médaille Militaire:

A TITRE POSTHUME

.....
CLAEYSEN

Louis - Adjudant.

" Magnifique patriote. Membre de la Résistance Intérieure Française. Arrêté pour faits de Résistance le 18 août 1944 est mort glorieusement pour la France le même jour."

.....

CES CONCESSIONS COMPORTENT:

- 1^o) - L'attribution de la croix de guerre avec palme, à titre posthume; elles annulent les citations accordées antérieurement pour les mêmes faits.
- 2^o) - L'attribution de la Médaille de la Résistance, à titre posthume (application des prescriptions de l'article 9 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948).

Par le Président de la République,
le Premier Ministre
signé: Michel DEBRE

signé: Charles DE GAULLE

POUR AMPLIATION
l'Administrateur Civil,
de 1ère classe SOMMAIRE,
Chef du Bureau des Décorations,
P.O. le Capitaine MONTAZEAUD,

le Ministre des Armées
signé: Pierre GUILLAUMAT

MINISTRE DE LA GUEPPE

Guillaumat
V

MINISTERE DES ARMEES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Sous-Direction des Bureaux des Cabinets

Bureau des Décorations

PARIS, le 23 MAI 1959

10; Rue Saint Dominique - PARIS - (7ème) -

N° 33860 S.D/CAB/DECO/RES.

Madame

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
la Médaille Militaire
a été attribuée, à titre posthume, à M. CLAEYSEN Louis
né le 23. 5. 11 par décret en date du
2. 4. 59 publié au Journal Officiel du 2. 4. 59

L'insigne de cette décoration vous sera remis par la
Gendarmerie et le diplôme vous sera délivré directement sur votre
demande par les soins de la Grande Chancellerie de la Légion d'Hon-
neur - 1, Rue de Solférino - PARIS - (7ème).

Au cas où l'adresse portée sur l'enveloppe serait incom-
plète ou inexacte, je vous serais reconnaissant de vouloir bien
m'indiquer les rectifications à y apporter.

Veuillez agréer, Madame, avec mes sentiments
de profonde sympathie, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre des Armées
et pour le Directeur du Cabinet
Le Chef du Bureau des Décorations

Madame CLAEYSEN Denise
90 avenue Emile Zola
PARIS - 15°.

Gouta/aud
T



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MÉDAILLE

MILITAIRE

VALEUR

DISCIPLINE



AU NOM DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

LE GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

certifie que Monsieur

C L A E Y S E N

Louis

Adjudant, Combattant Volontaire de la Résistance

né le 23 Mai 1911

, à

Rosendaël

département du Nord

MORT POUR LA FRANCE

MÉDAILLE MILITAIRE